



Contre l'injustice de classe ! Pas d'expulsion sans relogement !

Le 5 octobre à 9h, les familles sans-abris qui habitent la réquisition de la Rromanerie passent au tribunal pour voie de fait et occupation illégale du bien d'autrui.

Le même jour, les familles restées au camp du 22 rue de la Maine suite aux expulsions du 11 juillet dernier reçoivent le délibéré de leur jugement pour les mêmes motifs d'accusation.

Après 23 expulsions de réquisitions depuis 9 ans sur Angers, nous ne nous faisons aucune illusion concernant les verdicts qui seront rendus ce jour-là !

La justice appliquera les lois de l'Etat favorables à la propriété, à la marchandisation, à la spéculation immobilière... plutôt que celles, comme le Droit au logement opposable, qui vont dans l'intérêt du peuple, dont le pouvoir est censé assurer le respect des droits fondamentaux.

Les autorités iront pourtant invoquer des textes humanistes pour défendre leur action, comme le 14 septembre lorsque, au procès des habitants de la rue du Maine,

l'avocat de la ville cite la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen pour illustrer le préjudice porté à la mairie par des familles à la rue qui s'installent sur un bout de terrain vide et inutilisé !



Puis, ces mêmes pouvoirs "publics" enverront leur police jeter ces pauvres gens à la rue.

Tout ceci serait plus confortable si ça pouvait se passer hors l'œil des caméras. Manque de chance pour les autorités, la presse s'intéresse de près à la situation des tour à tour habitants puis expulsés d'Angers et ses environs, qui font la Une du Courrier de l'Ouest, passent au JT de France 3, sont dans les colonnes de Mediapart, Ouest-France et les autres médias locaux ! Des habitants qui reçoivent également le soutien de grévistes lors des manifs interpros contre la loi travail et s'invitent pour remettre un Pipeau d'Or à Christophe Béchu lors de la journée des Solidarités !

Le 5 octobre, maintenons la pression !

Contre la justice de classe !

Pour qu'à Angers, comme à Rennes ou en Belgique, les pouvoirs publics avalisent la réquisition de logements vides !

Rassemblement à 18h, le 5 octobre, devant la mairie d'Angers !

Le Collectif de syndicalistes pour la solidarité et l'entr'aide (CSSEA)

<https://www.facebook.com/syndicalistespourlentraide/>

<https://twitter.com/syndicalistesp1>